



## Dans ce numéro:

Bulletin Hiver 2014

1. Conférence Bois du Fer-à-Cheval
1. Collaboration avec la Ville de Longueuil
2. Nourrissage du cerf de Virginie
2. La CMM reconnaît le Corridor forestier

## CONFÉRENCE

### *Le Bois du Fer-à-Cheval, une richesse naturelle à protéger!*

Saviez-vous que le Bois du Fer-à-Cheval (Bois de Verchères) est un des plus importants milieux naturels sur la Rive-Sud de Montréal permettant le maintien de la biodiversité? Mais est-il réellement protégé à long terme? Chaque année, le couvert forestier disparaît petit à petit sur son pourtour. Comment pouvez-vous, propriétaires de terre à bois, le protéger?

Nature-Action Québec vous invite à une rencontre qui vous permettra de découvrir :

- le rôle essentiel du Bois du Fer-à-Cheval pour la conservation du patrimoine naturel;
- les différents outils de conservation qui vous sont offerts afin de protéger et de mettre en valeur votre terre;
- les déductions d'impôt et autres avantages disponibles lorsque vous protégez votre terre.

**Vous, propriétaires, êtes des agents indispensables à la protection du Bois de Fer-à-Cheval.**

**Ensemble, vous pouvez faire une différence !**

**Quand :** Samedi, le 25 janvier 2014, de 13h30 à 15h

**Où :** Salle du Pavillon Pré-Vert 2003, rue Jacques-Lemoyne, Varennes

**Inscrivez-vous rapidement, car les places sont limitées et c'est gratuit!**

***Veillez noter que les propriétaires de lots boisés auront priorité.***

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec :

Amélie Lafrance au 450-536-0422, poste 404, ou par courriel à l'adresse suivante : [amelie.lafrance@nature-action.qc.ca](mailto:amelie.lafrance@nature-action.qc.ca)

Cette activité est réalisée avec l'appui financier du gouvernement du Canada et de la Fondation Cowboys Fringants

## *Collaboration avec la Ville de Longueuil: Caractérisation de 475 ha de milieux*

La Ville de Longueuil a confié à Nature-Action Québec, et plus spécifiquement, l'équipe du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno, un contrat d'évaluation de la valeur écologique de 475 hectares dispersés sur le territoire de la municipalité. Ce contrat se traduira par des inventaires fauniques et floristiques pour mieux connaître les espèces présentes et les potentiels de mise en valeur et de conservation.

Par la suite, l'équipe sera en mesure d'établir un portrait global pour chacun des milieux naturels et faire des recommandations quant à la mise en valeur à des fins éducatives et récréotouristiques, la conservation pour le maintien de la biodiversité, l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, l'accessibilité des milieux, l'amélioration de la qualité des habitats, etc.



## Nourrissage du cerf de virginie en période hivernale : des conséquences négatives pour l'espèce

Bien que plusieurs citoyens s'y adonnent, il est primordial de souligner que, de manière générale, le nourrissage hivernal nuit à la santé des cerfs, et ce, particulièrement durant la saison hivernale (selon le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs). Les effets négatifs de cet apport de nourriture peuvent être nombreux :



- Maladies, parasites et mortalité engendrés par la consommation d'aliments inadéquats;
- Accidents routiers lorsque les sites de nourrissage sont situés à proximité des routes;
- Braconnage (le nourrissage facilite l'abattage des cerfs hors saison à courte distance);
- Domestication des cerfs (inhibition de la peur et dépendance à l'égard des humains pour se nourrir);
- Perte du comportement de migration saisonnière;
- Présence de cerfs en dehors de leurs ravages, dans des milieux moins favorables à leur survie en hiver;

En général, les cerfs n'ont besoin d'aucun apport de nourriture par l'humain. Ils vivent sous notre climat grâce à deux adaptations importantes en hiver :

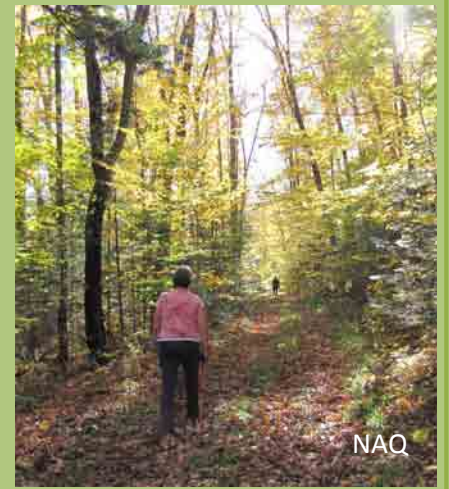
- 1) ils modifient leurs habitudes alimentaires en limitant l'ingestion de nourriture et en utilisant les réserves de graisses qu'ils accumulent durant l'été et l'automne;
- 2) Ils réduisent leurs déplacements en quittant leurs habitats d'été lors des premières chutes de neige importantes pour se regrouper dans les ravages où le couvert de résineux, les pentes et l'exposition réduisent l'accumulation de neige.

Le cerf de Virginie est un animal sauvage qui fait partie du patrimoine naturel du Québec. Il en va de la responsabilité de tous les citoyens de conserver un cheptel en santé, en évitant de nourrir les cerfs de façon inappropriée et de les attirer.

## La CMM reconnaît le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno

Dans le cadre de la trame verte et bleue du Grand Montréal, la CMM (Communauté métropolitaine de Montréal) a défini plusieurs bois et corridors forestiers métropolitains d'intérêt écologique en raison de leur rareté et de leur potentiel écologique. L'ensemble du territoire du Corridor forestier a été identifié comme étant un des cinq projets qui contribuent à la mise en place de cette Trame verte et bleue.

Cette reconnaissance du Corridor forestier, permet aux municipalités de demander des fonds à la CMM pour réaliser des projets de protection (acquisition de terrains pour la protection à long terme) et pour la mise en valeur de secteurs (tels que l'aménagement de sentiers, plantations d'arbres), et ce, à l'intérieur du corridor.



Avec l'appui financier de :

Canada

Programme d'intendance de  
l'habitat des espèces en péril



Une réalisation de :

Nature-Action Québec est un organisme à but non lucratif. Pour communiquer avec nous: 120 rue Ledoux, Beloeil, Qc, J3G 0A4

Tel: 450-536-0422, poste 402 Fax: 450-464-8172 Courriel: emilie.roy@nature-action.qc.ca